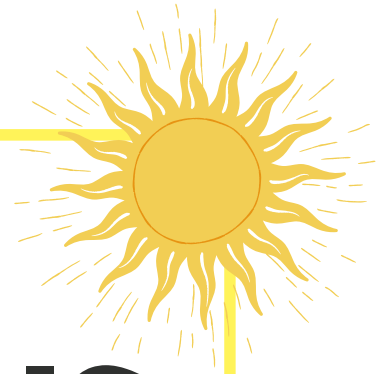


Avril 2023



LE P'TIT FRONTENEXOIS



LES DERNIERES NOUVELLES DE VOTRE VILLE

FINANCES URBANISME VIE SOCIALE CADRE DE VIE TRAVAUX ENVIRONNEMENT PERSONNEL

Editions : Nouvelles Impressions - Albertville
Directeur de publication : Claude Duray - Maire





Chères Frontenexoises, chers Frontenexois,

Cette année se présente comme une année charnière. La sortie, quoique progressive, de l'endémie du covid 19 est espérée.

En mars, le Conseil Municipal débat des orientations budgétaires de la commune et vote le budget annuel.

Une crise profonde secoue notre société et c'est dans une période contrainte et compliquée que nous allons devoir élaborer ce nouveau budget communal. La hausse de l'énergie, les hausse des coûts en général vont fortement impacter nos dépenses de fonctionnement. Comme pour chacun d'entre nous, j'en appelle à la responsabilité et au civisme de tous les utilisateurs des bâtiments et structures publics pour être vigilants sur l'utilisation de l'éclairage, du chauffage et des fluides en général.

À mi-mandat, notre équipe municipale reste optimiste et déterminée à mener à bien ses projets, même si nous devons les étaler dans le temps pour les rendre réalisables à terme. Concernant nos investissements, nous souhaitons malgré ce contexte tendu, maintenir notre politique d'investissement pour toujours améliorer les conditions de vie, d'accueil de notre ville et en parallèle soutenir le tissu économique.

Que ce soit dans le secteur des réseaux, des voiries, de la sécurité, des bâtiments ou de l'aménagement urbain, nous poursuivrons en 2023 la même tendance que les années précédentes et **toujours sans augmentation du taux de la fiscalité locale** avec les projets suivants :

- La vidéoprotection, désormais opérationnelle.
- La sécurisation du carrefour dit « de la patte d'oie », par un mini giratoire.
- La réalisation d'un espace multi-activités avec notamment un pôle Enfance-Jeunesse (crèche, relais petite enfance... etc.).
- Les réaménagements progressifs du parc de la mairie, et aussi de la cour de l'école élémentaire pour le confort des enfants, dans la considération des orientations actuelles (lutte contre le réchauffement climatique, protection des éléments naturels).
- Les panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments communaux.
- Les pelouses sont agrémentées de plantations à bulbes pour deux floraisons, printemps et été, merci de respecter, sans piétiner ni cueillir !

J'en profite pour faire un rappel du respect des règles de vie en société. Beaucoup d'efforts sont à faire sur notre comportement au quotidien, que ce soit en voiture, avec nos amis les bêtes pour le respect d'autrui, à commencer par celui des enfants dans l'espace sans tabac nettement délimité près des écoles ...Vivre en harmonie pour une meilleure qualité de vie, et le bien vivre ensemble !

Bonne lecture de votre « P'tit Frontenexois »

Chaleureusement,
Claude Duray





COMPTES ADOPTÉS ET FISCALITÉ MAINTENUE

Le vote du budget communal 2023 s'est déroulé de la séance du Conseil municipal du vendredi 24 mars. Pour la première fois depuis longtemps ce dernier n'a pas été adopté à l'unanimité puisque quatre conseillers ont manifesté leur opposition et un autre s'est abstenu.

Pour autant, dans un contexte économique toujours instable, le maintien de la qualité de vie de nos concitoyens est et sera toujours au cœur de nos préoccupations :

- Cette année encore l'équipe municipale a voté, à l'unanimité, le maintien de ses taux d'imposition malgré la pression de l'inflation, la hausse conjuguée des matières premières, de l'énergie et du point d'indice des fonctionnaires.
- Le prix du repas à la cantine a été maintenu, pour cette rentrée scolaire, malgré une hausse de 8,5% du prix d'achat auprès de notre fournisseur.
- Afin d'améliorer la prise en charge des enfants de maternelle lors du déjeuner, la présence communale a encore été renforcée, depuis début mars, au restaurant scolaire.
- Notre soutien financier au monde associatif se poursuit : subventions, chèques associatifs, prêt de la salle polyvalente, des gymnases.
- Nos investissements sont ambitieux et axés sur votre cadre de vie : projet de création d'un espace multi-activités incluant une crèche, aménagements de sécurité routière, rénovation des allées du cimetière, réaménagement de la cour de l'école, extension du centre médical afin de pouvoir accueillir un professionnel de santé supplémentaire, créations paysagères sur certains secteurs, comme la balme et les abords de la voie ferrée.

Nous continuons notre adaptation afin de faire face aux hausses du coût de l'énergie, mais aussi de tendre vers une transition écologique avec :

- le remplacement courant 2022 de nos chaudières par du matériel plus performant devrait amortir partiellement la hausse du prix du gaz (+90%),
- l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des deux écoles et du gymnase. La production permettra de l'autoconsommation mais aussi de la revente,
- des actions d'économies d'énergies qui se poursuivent : sobriété énergétique dans les bâtiments communaux, éclairage LED,
- la livraison, il y a quelques semaines, du véhicule électrique pour nos services techniques,
- la création d'aménagements paysagers ne nécessitant pas ou peu d'arrosage.

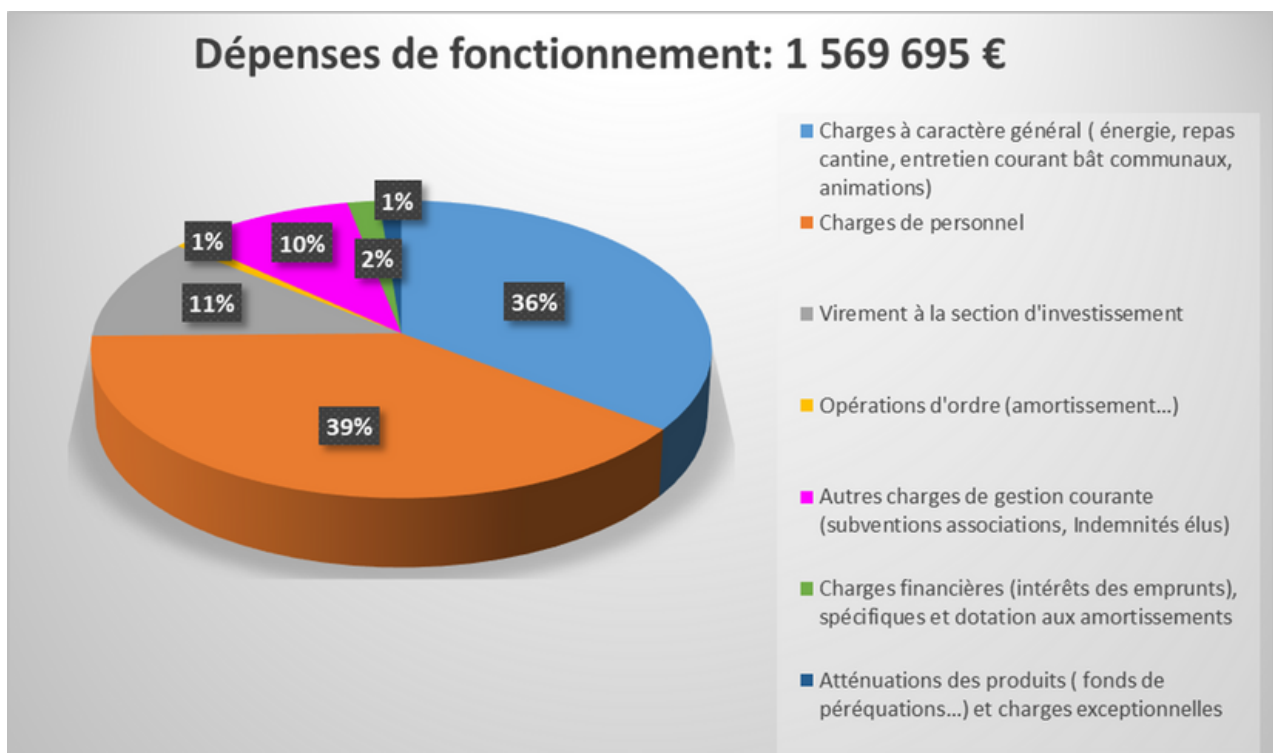
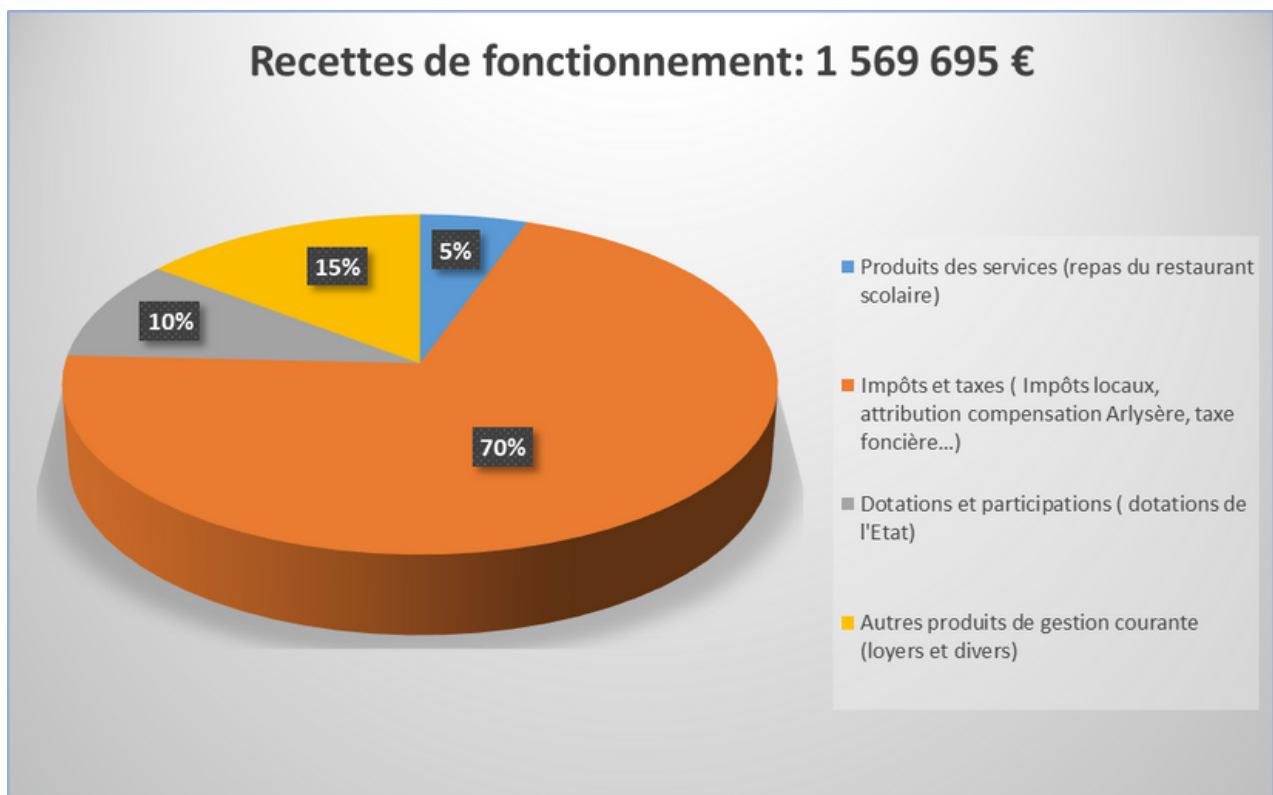
Par ailleurs, nous allons travailler sur la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement. Si ces dernières ont sensiblement augmenté depuis l'installation de notre nouvelle équipe municipale, elles traduisent des choix politiques que nous assumons.

L'ensemble de ces éléments figurent dans le procès-verbal du Conseil Municipal du 24 mars 2023 que je vous invite à retrouver sur le site Internet de la Mairie ainsi que sur les panneaux d'affichage dédiés à cet effet.

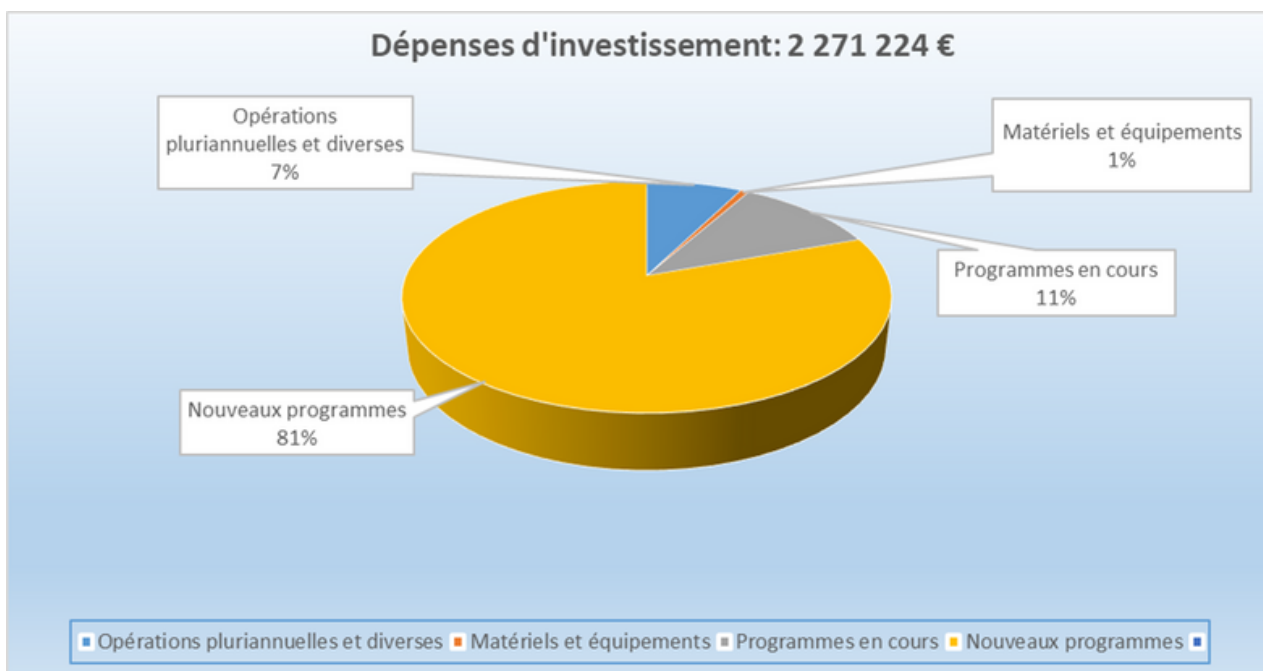
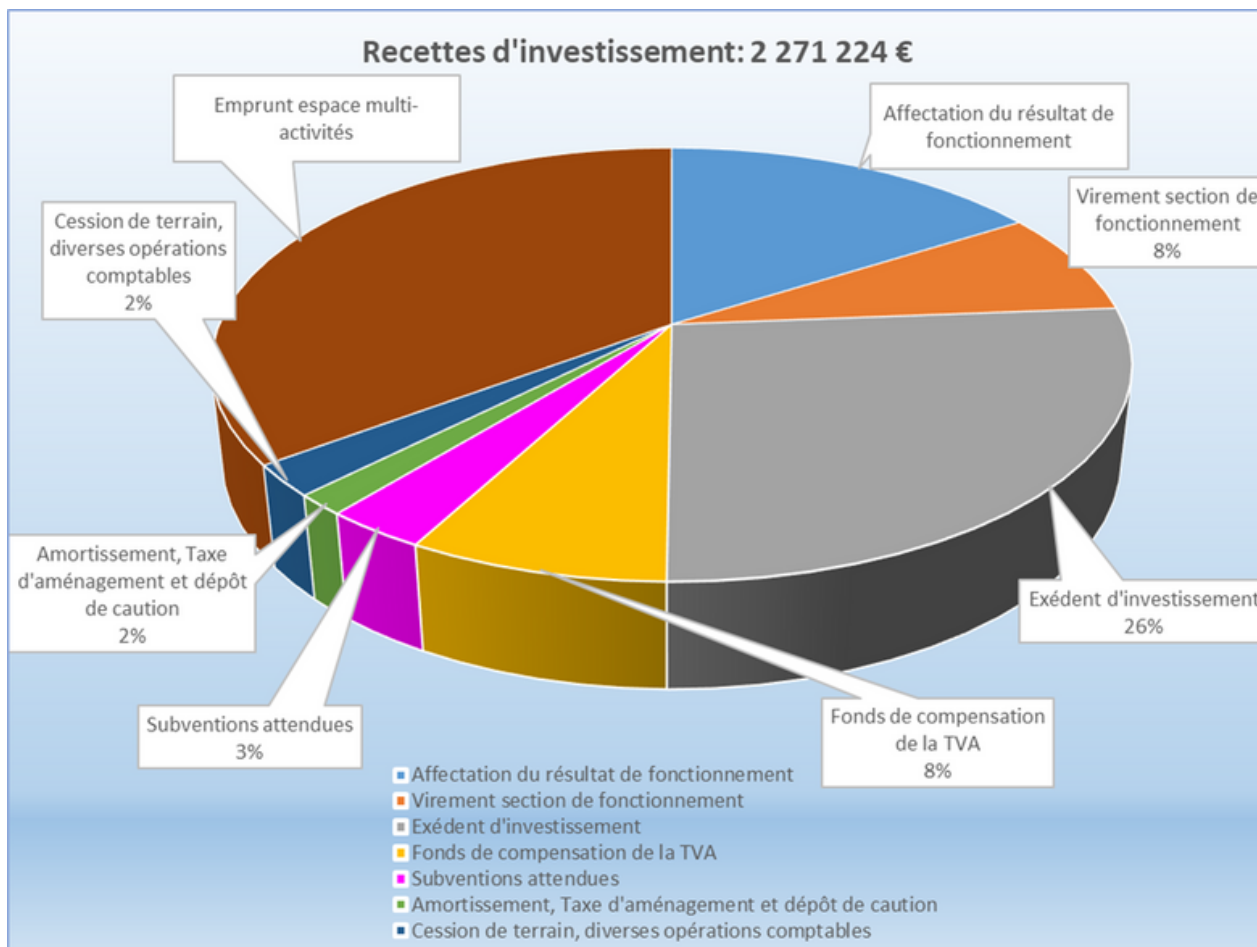
N. Cadet



LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023 DE LA COMMUNE

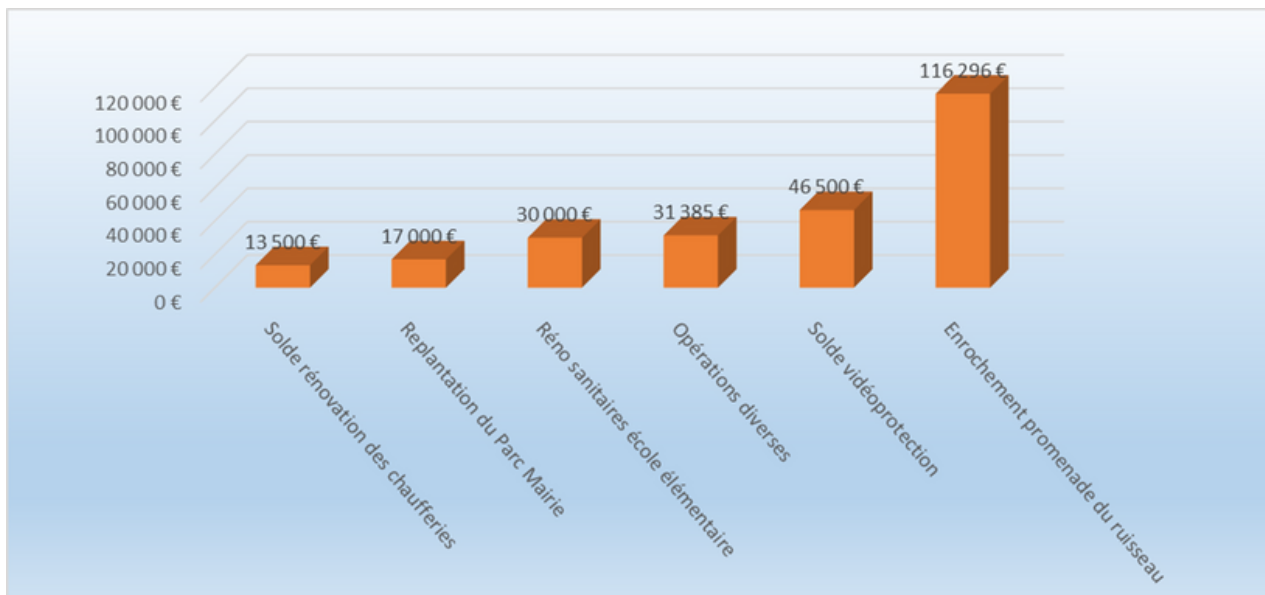


LE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2023 DE LA COMMUNE

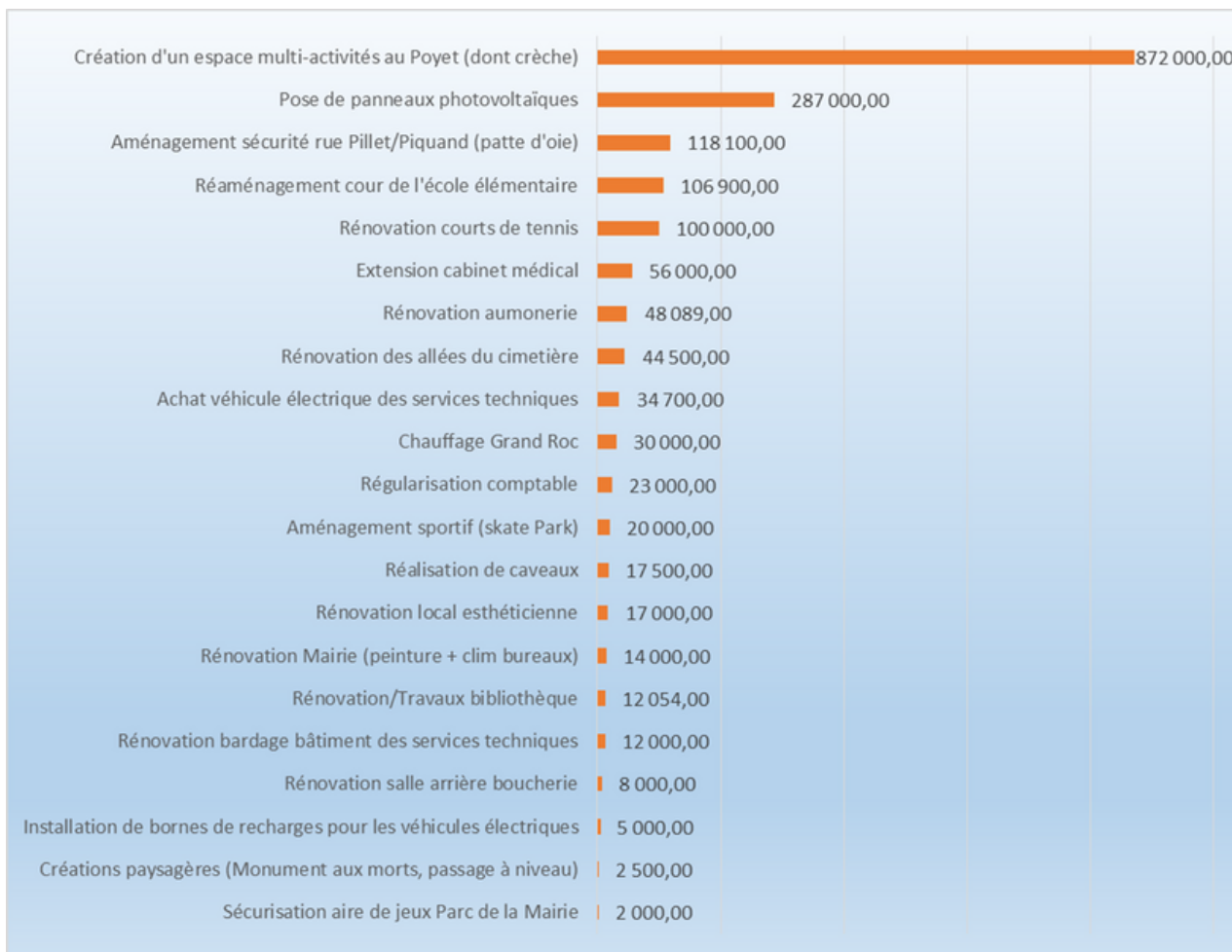




LE DÉTAIL DES PROGRAMMES EN COURS : 254 681 €



LES NOUVEAUX PROGRAMMES : 1 830 343 €





FUTURE CRÉATION D'UN ESPACE DE MÉMOIRE AUTOUR DE LA CHEMINÉE DU POYET

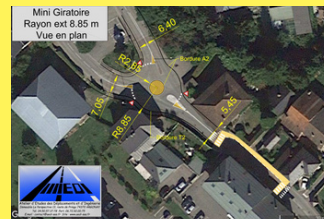


À ce jour, la démolition autour de la cheminée est finalisée. Sur la parcelle qui sera cédée à la commune depuis la rue de Princens, il est envisagé de créer un lieu en souvenir de l'ancien site industriel. De ce fait, la cheminée sera conservée telle quelle.

G. Tantolin

CARREFOUR DES RD201C ET RD64 : DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Après concertation avec les services du département, le principe d'un mini giratoire franchissable a été retenu avec un aménagement des abords du carrefour de la « patte d'oie » afin de sécuriser la circulation piétonne et de réduire la vitesse des véhicules.



G. Tantolin

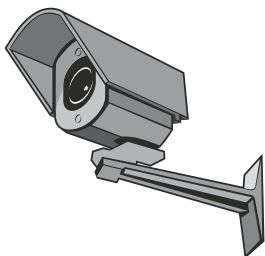
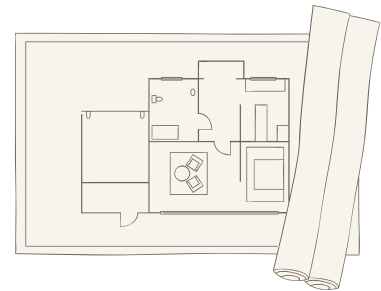
UN PROJET DE CRÈCHE EN GESTATION

Suite aux travaux de déconstruction de l'ancienne usine qui s'achèvent, la commune pourrait faire un achat d'opportunité du bâtiment initialement prévu pour être du logement collectif afin de réaliser :

- une crèche de 23 places en rez-de-chaussée.
- un relais petit enfance.
- un SAAD : service d'aide et d'accompagnement à domicile.
- des bureaux pour le service enfance jeunesse.
- un espace de location disponible d'environ 70 m².

Ce terrain d'une superficie de 622m² serait cédé gratuitement par la S.A.S. (Société d'Aménagement de la Savoie).

G. Tantolin



LA VIDEO PROTECTION PRÊTE À FONCTIONNER

La mise en place des caméras a été finalisée courant mars dans l'ensemble de la commune. Elles ont été placées sur les points sensibles de la commune et les entrées et sorties. Ces dernières apportent une aide précieuse à la gendarmerie, dans le cadre de la résolution d'enquête. Elles sont opérationnelles dès ce printemps.

G. Tantolin

DES PROJETS EN ATTENTE...

Les projets d'un plateau surélevé au carrefour du bois de l'île avec la requalification de cette rue ainsi que la sécurisation piétonnière de la zone industrielle n°3 sont en attente d'accord avec Arlysère.

G. Tantolin



URBANISME & SÉCURITÉ

LES NOUVELLES DE VOTRE VILLE



PENSEZ À VOUS INSCRIRE !



Plan Communal de Sauvegarde et DICRIM

Le **DICRIM** Quézako ?

Il s'agit du Dossier d'Informations Communales sur les Risques Majeurs. Il a été mis à jour en 2021 pour mieux prévenir et vous informer en cas de risques majeurs sur votre commune. Chaque administré en recevra un prochainement dans sa boîte aux lettres!

La commune dispose depuis plusieurs années déjà d'un automate d'appel téléphonique permettant d'informer et d'alerter ses administrés directement sur leur téléphone en cas de risque majeur.

Aujourd'hui cet outil évolue ! Vous pouvez maintenant vous inscrire vous et votre famille directement sur le lien ci-après ou en scannant le QR code.

Cette opération ne dure qu'une poignée de minutes et est totalement gratuite, alors n'attendez pas !

www.frontenex.fr rubrique "Infos pratiques/ Risques majeurs".

ou en copiant le lien ci-dessous :

<https://www.viappel.eu/inscriptionEnLigne/inscriptionEnLigne.action?compteld=292>



Flashez-moi!

Vous souhaitez apporter vos compétences à la commune ou porter assistance aux sinistrés en cas de crise? Alors devenez bénévole !

Pour en savoir plus et pour devenir acteur en cas d'évènement, scannez le QR code ou rendez-vous sur la page dédiée aux risques sur le site de la mairie et remplissez le questionnaire !

<https://forms.gle/roa7AGY69qAHyGJcA>



Flashez-moi!

Vous êtes artisan, vous avez une entreprise ou un commerce sur Frontenex ? La commune pourrait avoir besoin de votre savoir-faire pour permettre un retour à la normale rapidement après la catastrophe. Pour permettre à la commune de progresser dans sa démarche de sauvegarde, scannez le QR code ou rendez-vous sur la page dédiée aux risques sur le site de la mairie et remplissez le questionnaire !

<https://forms.gle/KLhba3xQVv9nrF8b8>



Flashez-moi!

Vous n'avez aucune possibilité de compléter ces liens en ligne ou de vous faire aider par un proche? Rendez-vous en mairie aux horaires d'ouverture!



URBANISME & SÉCURITÉ

LES NOUVELLES DE VOTRE VILLE



SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE : APPEL À CANDIDATURE !

1 **Candidature**
Venez nous rencontrer à la Caserne. Vous pourrez retirer un dossier de candidature et obtenir un premier entretien avec le chef de centre. Vous recevrez ensuite des précisions sur les fonctions et les obligations à remplir en tant que Sapeur-Pompier Volontaire.

COMMENT DEVENIR
sapeur-pompier volontaire ?



Le volontariat, un engagement citoyen
En France, quelque 195 000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 79% des sapeurs-pompiers de France. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Pourquoi pas vous ?

Adressez votre candidature au

**SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS**

32, rue de l'industrie
73460 Frontenex

4 **Commission de recrutement**
Vous serez reçu lors d'une commission de recrutement afin d'exposer vos motivations et découvrir l'organisation du SDIS.

2 **Tests sportifs de recrutement**
Sur présentation d'un certificat médical (précisant votre aptitude à la pratique du sport), vous devrez passer des tests sportifs.

5 **Formation**
Vous obtiendrez progressivement les modules vous permettant d'agir en toute efficacité et sécurité. En attendant d'obtenir l'intégralité de ces modules, vous pourrez à la fois assurer des missions opérationnelles d'équiper "stagiaire" dans l'ambulance et vous intégrer au sein de l'équipe de votre CIS.

3 **Visite médicale**
Vous passerez une visite médicale tenant compte des résultats de votre aptitude sportive. Cet entretien sera mené par un médecin sapeur-pompier.

6 **Maintien et perfectionnement des acquis**
Tous les ans, vous devrez suivre un recyclage (formation continue) et vous soumettre à des tests sportifs afin de contrôler votre aptitude physique. Vous signez pour un engagement de 5 ans, renouvelable.

Si vous souhaitez répondre à l'appel des sapeurs-pompiers volontaires contactez-les par mail à l'adresse suivante : jgazzola@sdis73.fr

J. Gazzola, Lieutenant de sapeurs-pompiers

DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux en mairie ou en ligne : <https://sve.sirap.fr>

Déclaration préalable :

Changement de fenêtres – Création d'ouverture – Pose de Velux – Panneaux solaires – Clôture, portail – Abri < 20 m² – Balcon ou terrasse – Piscine non couverte avec un bassin compris entre 10 et 100 m².

Permis de construire :

Habitation et abri > 20 m² – Piscine non couverte avec un bassin supérieur à 100 m².

Pour tous les autres travaux (aménagement de combles, changement de destination avec ou sans travaux, autres) contacter le service Urbanisme à la Mairie.



Service Urbanisme



CADRE DE VIE

LES NOUVELLES DE VOTRE VILLE



Prenons soin de notre commune, en respectant les autres.

Quelques rappels pour une attitude citoyenne remplie de civisme

EMPIÈTEMENT DES VÉGÉTAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

D'après la loi, chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Ils ne doivent ni **gêner le passage des piétons, ni cacher les panneaux de signalisation, ni diminuer la visibilité dans une intersection.**

Les arbres, les branches et les racines doivent être coupés à l'aplomb de ces voies par le propriétaire (article 68 de l'arrêté du 30 mars 1967 et article 57 du décret du 14 mars 1964).

On ne peut avoir d'arbres, en bordure de voies départementales ou communales et de ses propres limites parcellaires, qu'à une distance de 2 mètres pour les plantations dépassant 2 mètres, et de 0,50 mètres pour les autres.

Les arbres menaçant de tomber sur une voie publique doivent être coupés par le propriétaire, celui-ci étant responsable de tout dommage éventuel causé. Dans le cas contraire, après courrier réglementaire, la mairie fera exécuter les travaux aux frais du propriétaire.

C. Duray

FEUX DOMESTIQUES



L'arrêté préfectoral 84 du 3 mars 1986 interdit le dépôt sauvage des ordures ménagères et le brûlage à l'air libre de ces mêmes déchets. L'arrêté du 22 février 2017 interdit à tout particulier ou professionnel hors activité agricole ou forestière le brûlage des déchets verts: branches, tonte de gazon, feuillages ... (feux produisant des fumées épaisses et malodorantes). Les solutions restent la déchetterie, le broyage, le paillage ou le compostage.

Nous rappelons que des peines d'amende sont encourues car c'est une infraction de classe 3.

C. Duray

LES MÉGOTS DE CIGARETTE

Ne les jetez pas par terre !



Jetez-vous vos cigarettes dans la rue en vous disant qu'un mégot de plus ou de moins ne fera pas la différence ? Eh bien, vous n'êtes pas le seul ! Des millions de personnes pensent comme vous. Résultat : nous jetons environ **4 300 milliards de mégots par an** dans la rue, ce qui correspond à **137 000 mégots par seconde.**

Un mégot peut prendre jusqu'à 12 ans à se désintégrer complètement ; période pendant laquelle des substances dangereuses telles que l'arsenic, le chrome et le cadmium polluent l'environnement. Un mégot contient plusieurs milliers de substances toxiques, il peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau et la rendre non potable. Les mégots de cigarettes constituent à eux seuls 40% des déchets trouvés dans la mer Méditerranée. Pendant la Journée Mondiale du Nettoyage du Littoral en 2015, 2 127 565 mégots ont été récoltés, ce qui en fait le polluant numéro 1 de nos mers et océans. Cependant, la cigarette n'est pas uniquement un problème pour les océans, mais également dans les villes. Chaque année, 350 tonnes de mégots sont ramassées à Paris. Ils sont aussi responsables de feux de forêts et par ailleurs très souvent ingérés par des animaux. Le fait de jeter un mégot à terre est devenu une aberration, c'est prendre la nature pour une poubelle, ce geste est d'ailleurs passible d'une amende de 68 euros.

C. Duray



Ne nous arrêtons pas en si bon chemin !

DÉJECTIONS CANINES

Certains de nos concitoyens, par désinvolture ou manque de civisme, sont cause de nombreux désagréments. Ont-ils pensé à tous ceux, dont les agents communaux, qui entretiennent ces espaces ? Ont-ils pensé à l'aspect d'insalubrité donné à nos trottoirs, à nos pelouses et nos allées empruntés par grands, et petits, voire tout-petits ?

Le plaisir de se promener, d'y vivre dépend de la propreté de notre commune, sans être obligé de scruter chaque cm² de terrain.

Rappelons que les propriétaires d'animaux ont l'obligation de ramasser les excréments de leurs fidèles compagnons. Des bornes de propreté, distributrices de sacs adaptés, ont été installées à cet effet.

C. Duray

NUISANCES SONORES ET BRUITS DE VOISINAGE

Entretenir et embellir son intérieur au même titre que l'extérieur sont des activités licites. Certaines règles sont à respecter pour le bien-être de vos voisins.

Article 1 de l'arrêté préfectoral de Savoie en date du 9 janvier 1997 : Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'Homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit.

Article 9 : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. À cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Particuliers

Les jours ouvrables : **de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.**

Les samedis : **de 9h à 12h et de 15h à 19h.**

Les dimanches et jours fériés : **de 10h à 12h.**

Professionnels

Les jours ouvrables : **interruption des travaux entre 20h et 7h.**

Les dimanches et jours fériés : **interruption toute la journée.**



C. Duray

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LE CENTRE SOCIAL DE FRONTENEX

Le centre social de Frontenex dépendant de la maison sociale du département de la Savoie a déménagé.

Les locaux sont désormais situés au :

20 Rue de la Maire - 73460 FRONTENEX

Le numéro de téléphone reste inchangé :

04 79 44 53 65

L.Hamda





CADRE DE VIE

LES NOUVELLES DE VOTRE VILLE



L'AMÉNAGEMENT DU PARC DE LA MAIRIE EN COURS

Le parc de la mairie se verra doté de nouveaux arbres et arbustes côté rue des tilleuls ainsi qu'une nouvelle haie créée par l'entreprise CHOLAT durant le mois d'avril.

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

4800 bulbes ont été plantés en automne 2022 pour un fleurissement ce printemps dans différents espaces verts. Courant avril, l'entreprise VERVERT complètera cette première plantation par 8000 bulbes d'été afin d'assurer une continuité de floraison de toute la commune pendant plusieurs mois sans nécessité d'arrosage.

Merci de les laisser en terre pour que tout le monde puisse en profiter !



G. Tantolin

COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

Journée nationale du souvenir

La journée nationale a été fixée au 19 mars, jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

Cette journée permet, chaque année, de commémorer les accords d'Évian du 18 mars 1962, de rassembler et rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.



E. Rougier

DES AMÉLIORATIONS POUR LE MOBILIER URBAIN EXISTANT

Pour plus d'intimité, des brise-vues en métal ont été posés autour des WC publics du parc de la mairie.

En 2022, le carrefour central n'avait pas pu être illuminé au moment de Noël. En effet, les candélabres ne permettaient pas une installation optimale. Le carrefour des 4 chemins a été équipé fin 2022 par des candélabres neufs. Ceux-ci pourront accueillir à nouveau les guirlandes de Noël.

G. Tantolin

APPEL À BÉNÉVOLES JARDIN PARTAGÉ

Afin de lancer l'association, une administrée de la commune cherche d'autres personnes qui aiment jardiner pour animer cet espace.

Il convient d'en initier la création avec les citoyens intéressés. C'est cette future association qui gèrera cet espace.

Si vous souhaitez vous investir dans cette nouvelle association contactez la mairie (Tél.: 04 79 31 40 10).

Une convention sera travaillée en accord avec les futurs adhérents et la mairie.

Dans le cadre de la création de ces jardins, des ateliers de jardinage sont également prévus avec l'association "Environnement et partage" de Notre-Dame-des-Millières.

E. Rougier



BORNE DE RECHARGE, DES ETUDES EN COURS...

La pose d'une borne de recharge pour véhicules électriques sur le parking du centre médical, devrait voir le jour prochainement avec le concours du département.



G. Tantolin



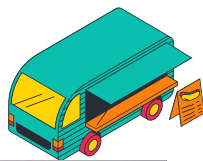
LES MARCHÉS TOUJOURS INSTALLÉS

Le vendredi et le dimanche matin, des marchands sont toujours là pour vous proposer leurs fabrications et leurs productions.

Nous vous rappelons que le parking du Grand Roc en face de l'immeuble des 4 chemins, est fermé le vendredi matin et le dimanche matin de 7h à 13h pour leur permettre l'accès libre.



G. Tantolin



En raison de la présence de commerces ambulants, merci de ne pas stationner sur ces places de parking les mardis et vendredis soir de 18h00 à 22h00

INSTALLATION PONCTUELLE DE FOOD-TRUCKS

Différents food-trucks sont également accueillis sur la commune. Ils offrent la possibilité de trouver une restauration rapide. Ils sont installés le mardi soir de 18h à 22h, le vendredi soir de 18h à 22h et le dimanche midi. Sur la place du marché, les emplacements qui longent la rue de la mairie leurs sont réservés durant ces jours et ces plages horaires.

Nous vous remercions de respecter ces emplacements.

G. Tantolin

UNE NOUVELLE GESTION DES DÉCHETS DEPUIS JANVIER 2023

Les Communes entières sont collectées le même jour.

Passage en Multiflux qui permet de différencier trois flux de déchets mais de les collecter en une seule fois dans des bacs hermétiques, mis à disposition par la collectivité du secteur Haute Combe de Savoie depuis le 1er janvier 2023.

Modification des tournées de collecte de tri :

- Les ordures ménagères (bac vert) : tous les mardis à FRONTENEX.
- Depuis le 1er janvier 2023, les usagers sortent les 2 bacs (bleu et jaune) le même jour pour la collecte du Multiflux : Les jeudis semaines impaires de chaque mois à FRONTENEX.

Bacs individuels bleus et jaunes :

- pas de retrait systématique des bacs : les bacs bleus deviennent des bacs jaunes.

Voici l'adhésif des nouvelles consignes de tri sur les couvercles bleus et jaunes :



C. Duray

NOS CITOYENNES EN LUMIERE

LES NOUVELLES DE VOTRE VILLE

Nous avons rencontré **Patricia Mazard**, gérante du bar/ restaurant "L'auberge savoyarde".

Parlez nous de vous.

C'est en 1921, que François Beauchamps (mon grand-père), décide de construire sa maison après son retour de guerre.

En 1931, il ouvre son bistro /guinguette, dans la maison familiale qu'il tiendra pendant une vingtaine d'année, avant de céder sa place, à sa fille Fernande, en 1950 avant de me donner naissance.

En 1976, a lieu la 1ere rénovation du bistrot, avec l'agrandissement de la salle restaurant, puis en 1982, un second agrandissement de la terrasse couverte.

En 2001, je récupère avec fierté le restaurant de ma mère.

L'Auberge Savoyarde c'est une histoire de famille !

Qu'est-ce qui vous anime au quotidien ?

J'aime recevoir, partager ma cuisine traditionnelle en proposant des plats copieux. Mes spécialités : les cuisses de grenouille, la morue à la lyonnaise, la tête de veau, etc...

Votre mot, votre phrase, pour conclure :

Je trouve que Frontenex est une ville qui est très bien desservie, nous avons tout à proximité, pharmacie, banques, docteurs, kiné, commerces alimentaire.

P. Mazard et C. Joly



Crédit photo : C.Joly

PATRICIA MAZARD
GÉRANTE DE "L'AUBERGE SAVOYARDE"

ANIMATIONS

LES NOUVELLES DE VOTRE VILLE

VERS UN RETOUR À LA NORMALE POUR L'ASSOCIATION SYLLECTOMANIA

Après 3 ans d'absence dus au Covid-19 ou à la rénovation de la salle polyvalente, l'association Syllectomania va organiser son 8ème vide-tout des loisirs créatifs le dimanche 2 avril 2023, à la salle polyvalente. Vous pourrez y trouver tout ce qu'il vous faut pour vos travaux manuels : couture, broderie, tricot, encadrement, scrapbooking... Il y aura aussi une exposition sur « les talents de nos aïeux ». La salle sera ouverte au public de 9h à 17h. Si vous souhaitez vous installer pour vendre, merci de contacter Renée au 04 79 31 41 72.

R. Simon



 **ANIMATIONS** 
LES NOUVELLES DE VOTRE VILLE

JOURNÉE DE NETTOYAGE DE LA COMMUNE : 2ÈME ÉDITION

La première journée de nettoyage de la commune a eu lieu en avril 2022. Cette journée fut couronnée de succès ! Petits et grands ont arpenté les rues de Frontenex et la récolte fut exceptionnelle ! Mégots de cigarette par centaines, pneus de voiture usés, une table de chevet cassée, et toutes sortes d'autres déchets comme des canettes, ou encore des chaussettes ont pu retrouver leur place, la poubelle !

Cette année, nous vous attendons nombreuses et nombreux pour réitérer cette demi-journée ! Et nous espérons que la récolte sera moins impressionnante que l'année précédente !

E.Rougier



**Journée de
nettoyage de la
commune**



**Samedi
22 avril 2023**

**RENDEZ-VOUS
DEVANT LA MAIRIE
À 9H30**

**POT DE L'AMITIÉ
À 11H30**

**AVIS AUX
VOLONTAIRES**

**MUNISSEZ-VOUS
DE GANTS ET DE
GILETS JAUNES.**

**LES ENFANTS
DOIVENT ÊTRE
ACCOMPAGNÉS PAR
UN ADULTE.**



ANIMATIONS

LES NOUVELLES DE VOTRE VILLE

CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS



CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS

Inscriptions jusqu'au 1er mai 2023*
Participation gratuite

*Une annulation est envisageable en cas de sécheresse et de mesures prises par la préfecture

FORMULAIRE DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET, LA PAGE FACEBOOK OU EN MAIRIE

Catégories du concours :

- I - Maison avec jardin ou cour visible de la route
- II - Balcon et/ou terrasse



Le concours des balcons et maisons fleuris est de nouveau proposé à tous les habitants de la commune.

Pour vous inscrire, un bulletin est à votre disposition en mairie aux horaires d'ouverture.

Vous pouvez également le retrouver sur la page facebook :

@frontenexmairiesavoieofficielle,
ou sur le site internet **www.frontenex.fr**



E. Rougier

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : PARTENAIRE DE L'OPÉRATION



premières pages

Un livre illustré offert en cadeau à chaque enfant né ou adopté en 2022.

Venez chercher votre livre pendant les horaires de permanence :

- Le lundi de 16h00 à 17h30
- Le mercredi de 10h30 à 12h00
- Le vendredi de 17h00 à 19h00

Toute l'équipe de bénévoles se fera un plaisir de vous accueillir et vous faire découvrir la bibliothèque.

Large choix en nouveautés, romans, BD, albums, documentaires, magazines, mangas...

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE FRONTENEX
Gymnase des Coquelicots - 73460 Frontenex

S. Monin

Le Département offre un livre à tous les enfants nés ou adoptés en Savoie en 2022

UNE GOUTTE DE LECTURE POUR FAIRE GERMER L'IMAGINATION

Retrait auprès des bibliothèques et structures petite enfance
À retrouver sur : premierespages.fr

Partenaires : Mairie de Frontenex, Département de la Savoie, Université de Savoie, C.C. Frontenex, LE DÉPARTEMENT, Savoie Numérique, Université de Savoie, Bibliothèque de Frontenex

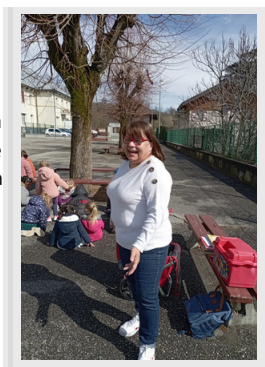


DE NOUVEAUX AGENTS POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DES SERVICES COMMUNAUX

L'équipe municipale est heureuse d'accueillir temporairement deux nouveaux agents : Lydie JARRET est présente pour vous renseigner au secrétariat de la mairie. Elle est présente en renfort, quelques mois, durant l'absence d'un agent.



Lydie Jarret



Nicole Floquet en renfort sur le temps de restauration de 11h30 à 13h30.

Nicole FLOQUET qui vient renforcer l'équipe des ATSEM jusqu'à la fin de l'année au restaurant scolaire afin d'améliorer la prise en charge des plus jeunes.

Jusqu'à son départ en retraite, fin 2022, Nicole était embauchée par l'Education Nationale et travaillait auprès des enfants de l'école maternelle de Frontenex.

N. Cadet



VIE ASSOCIATIVE & SOCIALE



LES NOUVELLES DE VOTRE VILLE

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES POUR PARTICIPER AU VIDE-GRENIERS

Le 7 mai 2023 aura lieu le vide-greniers de l'association "Les Croés de Frontenex".

Les bénéfices collectés financeront les activités pour les enfants du groupe scolaire "Les coquelicots".

Le bulletin d'inscription est à télécharger sur le site internet de la mairie, ou sur les pages facebook des croés et de la mairie.

Il est à retourner, accompagné du règlement, dans la boîte aux lettres de l'association qui se situe à l'entrée du groupe scolaire : 17 rue Joseph Pillet.

Contact : lescroesdefrontenex@yahoo.fr

E. Rougier



organisent leur

VIDE GRENIERS

DIMANCHE 7 MAI 2023

DE 8H A 17H30

RUE DE L'INDUSTRIE A FRONTENEX

Ouvert aux exposants à partir de 6h

Feuille d'inscription à récupérer sur le site de la mairie à partir du 27 mars et à retourner aux Croés avec le paiement avant le 21 avril 2023

Buvette et petite restauration sur place

lescroesdefrontenex@yahoo.fr



VIE ASSOCIATIVE & SOCIALE

LES NOUVELLES DE VOTRE VILLE



UNE ÉQUIPE QUI MET DU COEUR...

Les 11 et 12 février un gros week-end, chargé pour le FBC, et surtout pour nos U17 qui ont joué 2 matchs samedi et dimanche. Dimanche 12 février, en déplacement à Thonon, ils ont conforté la place pour la Final 4 avec une belle victoire 40-99. Samedi 25 février face à Chambéry/Cognin, ils se sont qualifiés en demi-finale de la COUPE de Savoie.

B. Boumedienne, Président du FBC

...UN CHOEUR QUI NOUS ENCHANTE !

Le 17 juin 2023, un spectacle musical sera organisé par l'Ensemble Vocal et Instrumental à 20h30 à la salle polyvalente. Deux jeunes qui faisaient partie du chœur "enfants" les années précédentes, ont intégré le chœur "adultes" et auront un solo durant le spectacle.

Entrée libre, buvette proposée par l'association.

D. Viboud, Présidente de l'association



NAISSANCE D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION : LA SO CULTURE !



Depuis quelques années, un frontenexoïse polyglotte murissait le projet d'une association culturelle à Frontenex. Deux compères passionnés d'anglais et de culture se joignent à lui et, à l'automne 2022, "La So Culture" est créée !

L'association offre la possibilité de progresser en anglais, italien ou espagnol, en participant à des moments conviviaux de conversations les lundis ou les mardis de 19h00 à 20h00 à la bibliothèque municipale de Frontenex.

Parmi les autres projets : des ateliers de cuisine en langues étrangères, des sorties au théâtre ou au musée, des concerts, du cinéma en plein air en VO, etc...

L'imagination des adhérents est la bienvenue. Nous préparons un mini festival de théâtre pour l'automne.

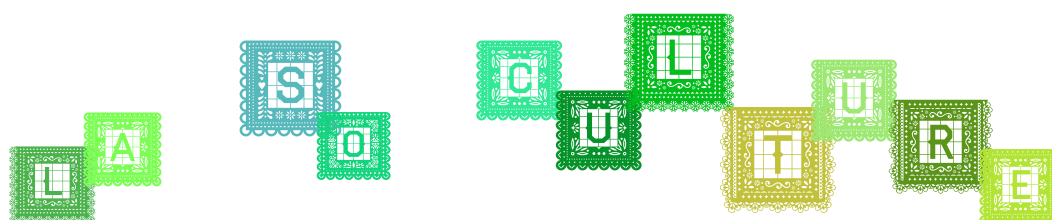
Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter ou consulter notre page Facebook !

Mail : lasoculture@yahoo.com

Téléphones 07.81.13.70.08 ou 06.15.16.11.74

See you soon, A presto, Hasta pronto

A. Roldo, M-C. Capogna, et C. Cavé





SPORT ADAPTÉ : QUAND LE SPORT S'ADAPTE À TOUTES ET À TOUS

Les mercredis après-midi, la commune de Frontenex accueille 6 jeunes âgés de 10 à 15 ans, porteurs d'handicap mental léger ou de troubles de l'attention, accompagnés par leurs encadrants Théo RIFFET du CDSA73 et de Laetitia NOBLE, psychomotricienne au SESSAD le Mousqueton, dans la cour d'école élémentaire ou la salle culturelle (si pluie) pour des activités de loisir sportif (hockey, petits ateliers...).

Théo, né le 22/06/2000, titulaire d'une licence sciences techniques des activités physiques et sportives, est arrivé en Savoie en septembre 2022, en provenance d'Orléans.

Il fait partie d'une équipe de 3 salariés, dont les missions sont de développer le SPORT ADAPTÉ sur la Savoie et plus particulièrement le secteur Albertville-Tarentaise-Maurienne pour Théo.

Le Comité Départemental du Sport Adapté de la Savoie (CDSA), affilié à la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA), a pour mission d'organiser, de développer et de promouvoir les activités physiques et sportives auprès des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique (Déficience Intellectuelle, Troubles du Spectre Autistique, Souffrance/Troubles Psychiques...).

La volonté est de travailler en partenariat avec les clubs et les comités départementaux des disciplines délégataires, les Etablissements et Services Médico-Sociaux (IME, IMPro, ESAT, Foyer de Vie, Foyer d'Hébergement, Foyer d'Accueil Médicalisé, Service d'Accueil de Jour ...) et les partenaires publics.

Tout au long de l'année l'équipe du CDSA73 propose :

- des interventions au sein des établissements spécialisés dans la démarche Sport Adapté,
 - des rencontres inter-établissements,
 - des activités de loisir : activités physiques et sportives qui permettent à chacun de s'exprimer avec ses propres capacités, avec ou sans confrontation aux autres, et sans notion de classement.
 - des activités motrices : activités physiques et corporelles qui permettent d'offrir aux personnes en situation de handicap sévère un « environnement » accessible à chacun,
 - des séjours sportifs (sports de neige, nature, mer, bien être/détente...).
 - des actions de formation et/ou sensibilisation,
- toujours dans la volonté de permettre un accès aux sports pour tous.

C. Duray





VIE ASSOCIATIVE & SOCIALE

LES NOUVELLES DE VOTRE VILLE



À L'ÉCOLE ON FÊTE LE PRINTEMPS AVEC LES DÉGUISEMENTS !

Pour accueillir le printemps, les élèves de l'école maternelle se sont déguisés. Le thème du carnaval était : les héros des contes traditionnels.

D. Viboud



SE RASSEMBLER AUTOUR DES FILS ET DES AIGUILLES

Pique et pique écologramme

Vous avez dans vos placards des vêtements à :

- Transformer**
- Raccourcir**
- Customiser**

Afin de leur donner une seconde vie, rejoignez nous à l'atelier "Pique et pique écologramme"!

Eliane et Cathy vous accueilleront et vous expliqueront leur projet à la

Maison des sociétés (5 rue Joseph Piquand)

Le lundi de 14h00 à 16h00

Contacts :

Cathy : 06.73.24.97.95

Eliane : 06.30.33.58.43

Nous vous invitons à nous rejoindre, autour d'un thé ou d'un café pour :

- des travaux d'aiguilles,
- de la couture,
- de la broderie,
- du tricot ou du crochet,
- des travaux manuels de tous genres.

Au début de chaque mois nous choisirons un thème à confectionner ensemble.

Si ces idées vous intéressent , contactez :

Cathy : 06 73 24 97 95

ou

Eliane : 06 30 33 58 43

Pour nous rejoindre les lundis de 14h à 16h.

**A la maison des sociétés
25 rue Joseph Piquand**

E. Rougier





VIE ASSOCIATIVE & SOCIALE

LES NOUVELLES DE VOTRE VILLE



LA CARSAT VOUS ACUEILLE ET VOUS RENSEIGNE



La Carsat vous reçoit en Mairie de Frontenex **le lundi**, sur rendez-vous :

Ils se prennent uniquement par téléphone au 3960.

Nouveauté : Un QR-code est affiché sur la façade de la mairie, il vous permet, après avoir rempli le formulaire, d'être rappelé par un conseiller.

Les conseillers retraite:

- vous informent et vous conseillent sur vos droits à la retraite
- vous aident à constituer et instruisent votre dossier
- vous conseillent pour faciliter votre vie à la retraite

E. Rougier

SOLIDARITÉ : ON SE MOBILISE POUR LE DON DU SANG

Les stocks de sang sont en baisse et les besoins très importants !

Les malades ont besoin de nous ! Alors...
JE DONNE ... DONNONS ... DONNEZ !

Rendez-vous aux collectes de sang qui auront lieu à FRONTENEX (salle polyvalente) :

- Jeudi 13 juillet de 16H à 19H30
- Mardi 19 septembre de 16H à 19H30
- Jeudi 21 décembre de 8h à 11h30

et à MERCURY (salle polyvalente) :

- Mardi 9 mai de 16H à 19H30
- Vendredi 7 avril de 16H30 à 19H30



Donnons
au sang
le pouvoir
de soigner

Y. Gazzola, Président du Don du Sang

UN CONSEILLER NUMÉRIQUE À DISPOSITION DE LA COMMUNE

Laurent Permalama employé par Arlysère, vous accueille à la mairie.



Il vous aidera à :

- apprendre à naviguer sur internet en toute autonomie
- envoyer et recevoir des e-mails (créer sa propre boîte e-mail, gérer ses e-mails...)
- gérer vos démarches administratives en ligne
- communiquer avec vos amis, votre famille, via les réseaux sociaux
- apprendre à se servir d'un ordinateur, d'une tablette, ou d'un smartphone (choisir, installer et utiliser une application).

Si vous avez votre propre matériel, venez au rendez-vous avec.

Ces rendez-vous sont gratuits.

Attention, Laurent ne répare pas les outils informatiques.

Il vous reçoit le mardi après-midi, sur rendez-vous uniquement.

Contact :

par mail : laurent.permalama@arlysere.fr

ou par téléphone : 07 62 43 03 70

E. Rougier

ENFIN ... LE RETOUR DU REPAS DES AINÉS

Le traditionnel repas offert par la commune aux aînées de + 65 ans a eu lieu le 29 janvier 2023 à la salle polyvalente.

Déjà 3 ans depuis l'apparition du covid, que ce moment convivial ne se faisait plus. Pour cette reprise, ce sont une centaine de frontenexois et frontenexois de plus de 65 ans qui se sont déplacés pour partager ce moment, auquel de nombreux élus ont également participé.

C'est avec la présence de Jérémy Vannerau (accordéoniste) et de Bérangère Rissi (chanteuse) que s'est déroulée cette journée. Un passage cabaret pendant le repas a été très apprécié de tous !

Valses, disco et autres variétés musicales ont été proposés par Jérémy. Nos aînées se sont déhanchées sur la piste, mettant une ambiance du tonnerre !

Nicolas Cambin, traiteur de Grésy/ Isère, a assuré le service et concocté le repas . Nous en profitons pour le remercier de la qualité de la prestation, plusieurs de nos aînées n'ont sûrement pas mangé le soir !

Un temps de pause particulièrement chaleureux, qui a permis le temps d'une journée d'être ensemble, de se rencontrer, d'échanger et d'oublier nos soucis !

On compte sur vous pour vous retrouver l'année prochaine en pleine forme !

C. Joly





VIE ASSOCIATIVE & SOCIALE

LES NOUVELLES DE VOTRE VILLE



UNE VILLE QUI BOUGE !

Tout au long de l'année, les associations et la mairie vous proposent des animations. Retrouvez les dates et les lieux ci-après :

AVRIL :

- 22/04 : Nettoyage de la commune (rdv devant la mairie à 9H15)

MAI :

- 06/05 : Défilé de la st Georges organisé par l'association Ach'val
- 07/05 : Vide-greniers organisé par les Croës, à la salle polyvalente
- 08/05 : Commémoration organisée par les anciens combattants
- 09/05 : Collecte de sang à la salle polyvalente

JUIN :

- 02 au 03/06 : Gala de danse organisé par Danse à la clé à la salle polyvalente
- 17/06 : Spectacle musical organisé par l'Ensemble Vocal et Instrumental à 20h30 à la salle polyvalente
- 20/06 : Fête de la musique (cours école élémentaire), organisée par la mairie
- 24/06 : Spectacle de fin de saison proposé par le Gelohann à la salle polyvalente

JUILLET :

- 13/07 : Collecte de sang à la salle polyvalente
- 15/07 : Feux d'artifice au stade de foot

AOÛT :

- 23/08 : Commémoration organisée par les anciens combattants

SEPTEMBRE :

- 02/09 : Forum des associations à la salle polyvalente
- 19/09 : Collecte de sang à la salle polyvalente

OCTOBRE :

- 1/10 : Fête du cheval organisée par l'association Ach'val au centre équestre
- 1/10 : Octobre rose à la salle polyvalente

NOVEMBRE :

- 5/11 : 22ème exposition de collections organisée par Syllectomania à la salle polyvalente
- 11/11 : Commémoration organisée par les anciens combattants, avec la présence de l'Ensemble Vocal et Instrumental devant l'Église

DECEMBRE :

- 03/12 : Marché de Noël organisé par les Cröes à la salle polyvalente
- 09/12 : Animation de Noël, organisée par la Mairie à la salle polyvalente
- 12/12 : Concert de Noël, organisé par l'Ensemble Vocal et Instrumental à l'église
- 22/12 : Collecte de sang à la salle polyvalente

Plusieurs lotos seront proposés par les associations, les dates vous seront communiquées au fur et à mesure. Les bénévoles qui organisent ces événements seront ravis de vous voir aux différentes dates annoncées, ils vous attendent nombreuses et nombreux !

Ces belles associations perdurent grâce à eux et grâce à vous !

C. Joly



AMÉNAGEMENT ET RÉNOVATION DU CIMETIÈRE

Six caveaux préfabriqués de 3 places superposées ont été installés dans l'ancien cimetière par l'entreprise de pompes funèbres PECH, finalisant ainsi le marché des travaux démarrés en 2022 pour un montant de 43 579.65 € TTC.

Les allées principales du cimetière étaient difficiles d'accès pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées. Elles ont été entièrement refaites par l'entreprise SERTPR en grave d'ornement compacté de Bellecombe en Bauges, avec le décapage du gravier existant et la pose d'un géotextile pour un montant total de près de 44 000 € TTC, avec également la création d'un seuil d'accès au niveau d'un portail.

Ces travaux ont été achevés début mars.

J. Ronzatti



SÉCURISATION DU PARC DE LA MAIRIE

Les garde-corps sur l'escalier extérieur du parc de la mairie ont été installés début mars par l'entreprise RIMBOUD.

Les services techniques ont mis en place l'abri visuel autour des nouveaux sanitaires publics réalisé par l'entreprise GARDET pour un montant de 3 206.40 € TTC.

Sur le toit de la Mairie, l'entreprise GINET CHARPENTE a ajouté, sur les arrêts de neige existants, une barre supplémentaire pour empêcher la neige de glisser et de tomber sur le trottoir.

J. Ronzatti



TRAVAUX & AMÉNAGEMENT

LES NOUVELLES DE VOTRE VILLE

UN POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

- Les menuiseries extérieures du local communal de l'esthéticienne, situé dans l'immeuble « Les 4 Chemins » seront rénovées courant avril par l'entreprise MENUISERIE PEISSEL.
- La rénovation du local arrière de la boucherie, situé dans l'immeuble « Le Grand Roc », a été réalisée par les entreprises AM RENO et PERRIER PLOMBIER.
- L'entreprise GINET CHARPENTE réalisera la rénovation du bardage des Services Techniques car les planches étaient complètement fusées (le coût de la prestation est de 10 641.98 € TTC).
- Cette même entreprise a repris un abergement fuyant autour d'une souche d'une cheminée sur la toiture du Grand Roc et des chenaux aussi ont été ressoudés à la Cure (le coût total est de 1 329.54 € TTC).
- Pour la rénovation des peintures de la cage d'escalier de l'entrée principale de la Mairie, plusieurs entreprises ont été consultées pour réaliser l'échafaudage, très technique, et c'est la société VUILLERMOZ ECHAFAUDAGE qui a été retenue pour un montant de 3600.00 € TTC. D'autres travaux de peinture en Mairie sont prévus et seront réalisés en interne par les agents techniques.
- Les trois chaudières communales (Mairie, Cure, Grand Roc) rénovées par les entreprises LANARO et AM RENO (plaquage...) pour 81 168 € TTC sont opérationnelles. Il reste quelques travaux de mise aux normes.
- L'entreprise ALP FERMETURES a finalisé le remplacement des portes palières et de service de l'immeuble « Le Grand Roc ».

J. Ronzatti

ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS ET DES VOIRIES

Au vu des faibles chutes de neige cette saison, le nouveau porte-outils a été déséquipé pour permettre le balayage des routes, assez rare en février.

Pour préparer l'arrivée du printemps, la taille des massifs communaux et l'élagage de certains arbres ont été réalisés ces dernières semaines.

Une campagne de curage des cunettes sur le chemin des Combettes, avec création de caniveaux pour l'écoulement des eaux sera effectuée courant mars et avril.

J. Ronzatti



UN LIEU PLUS MODERNE, PLUS AGRÉABLE

La salle de danse de la Maison des Sociétés a été rénovée, ainsi que les vestiaires.

J. Ronzatti

PLUSIEURS MOIS D'ATTENTE MAIS UNE AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Malgré un retard de livraison, le nouvel utilitaire E-JUMPY 100% électrique a été livré début mars aux services techniques.

Ce véhicule, plus grand que le précédent, permet de faciliter le travail des agents du service technique.

J. Ronzatti



EXTRAIT CONSEILS MUNICIPAUX

LES NOUVELLES DE VOTRE VILLE



Extrait des conseils municipaux des 14 novembre et 9 décembre 2022, 20 janvier, 24 février et 24 mars 2023 (procès-verbaux à retrouver en intégralité sur www.frontenex.fr ou en affichage à la Mairie)

Lors de ses séances, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes ou acter certains projets ou informations :

- D'installer un nouveau conseiller municipal, Vincent FROMENT, en remplacement de Mélanie DALLA-COSTA
- Déposer des dossiers de demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour le projet de création d'un espace multi-activités dans le secteur du Poyet
- De demander des subventions pour la sécurisation du secteur de la patte d'oie (rues Pillet/ Piquand/ de Tamié) au Département et à la Région Auvergne-Rhône Alpes pour des études de faisabilité en vue de l'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux
- De céder une maison sise au 4, rue Joseph Piquand, préemptée et partiellement démolie pour réaliser un trottoir pour 30 000 €
- De régulariser une emprise foncière (voirie de la rue de Barral) en se portant acquéreur de la parcelle A 3151 située au Chef-Lieu
- De finaliser l'attribution des 169 chèques associatifs distribués (8 450 €)
- De noter l'inauguration d'un espace sans tabac entre les écoles, le 14 novembre, avec la Ligue Contre le Cancer.
- De noter que malgré les démarches engagées par la Commune, l'Etat n'a pas reconnu l'état de catastrophe naturelle suite au séisme du 12 mars 2022
- De donner des orientations (professions para médicales en priorité) à l'ancienne aumônerie du Collège, rue de la Gare
- De noter l'avancement du projet de rénovation du Pont de Princens et des seuils du ruisseau de Verrens pour cet été 2023
- De valider des emplois contractuels en renfort (services techniques, restauration scolaire, emplois d'été)
- D'avancer sur la reprise du lotissement de la Colline de Rochebourg dans le giron communal
- De dénommer deux nouvelles voies : Impasse du Clos des Fées (rue des Tilleuls) et rue du Poyet (ancienne friche industrielle)
- De valider la demande des médecins généralistes du Centre Médical de créer un 5ème cabinet
- De noter l'avancement de l'installation de la fibre optique
- De faire un point sur la reprise des équipements sportifs intercommunaux depuis le 1er janvier 2023
- D'acter, avec l'appui des enseignants, d'une distribution ponctuelle de petits déjeuners, sur le temps scolaire pour les enfants de l'élémentaire sur une proposition de l'Education Nationale
- De se porter acquéreur de terrains (Combettes, secteur de la rue du Gros Chêne)
- De noter l'accueil d'un nouveau food-truck en mai (spécialités du Nord de la France)

LES DÉFIBRILLATEURS PRÉSENTS SUR LA COMMUNE

Des défibrillateurs automatiques externes (DAE), sont des dispositifs médicaux conçus pour la réanimation des victimes d'arrêt cardiaque. Le défibrillateur, accompagné d'un massage cardiaque, contribue à augmenter significativement les chances de survie.

La Commune a maillé son territoire et à ce jour **5 DAE** ont été installés :

- Mairie (extérieur)
- Gymnase des Coquelicots (extérieur)
- Centre Médical (extérieur)
- Maison des Sociétés (extérieur)
- Salle Polyvalente (intérieur)

D'autres défibrillateurs, non gérés par la Commune, sont présents au gymnase des Grands Champs et à l'EHPAD, ainsi que dans des entreprises ou commerces.

Retenez cette liste car elle peut sauver une vie !

Vous pouvez retrouver les défibrillateurs installés en France, sur l'application mobile gratuite : <https://www.stayingalive.org/>

E.Rougier





**NOUS AVONS LE PLAISIR D'ACCUEILLIR
DE NOUVEAUX PETITS HABITANTS :**



Sienna MILLOT
Célia, Julia, Lucie RABILLER



**FÉLICITATIONS AUX COUPLES QUI ONT DÉCIDÉ DE
SE DIRE "OUI" !**



MOLLIER-RIBET Didier et GONNET Rachel



📅 LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER 📅

Retrouvez également les rendez-vous de l'année dans la partie "Animations" de ce bulletin, ou sur la page d'accueil du site internet de la commune **www.frontenex.fr** et/ou sur la page Facebook : **@frontenexmairiesavoieofficielle**

LA MAIRIE
1 Rue de la Mairie
73460 FRONTENEX
Tél. : 04 79 31 40 10
Courriel : mairie@frontenex.fr
Page Facebook : [@frontenexmairieofficielle](https://www.facebook.com/frontenexmairieofficielle)

Horaires d'ouverture de la Mairie :
Lundi - Mercredi - Jeudi : 8h00-12h00
Mardi : 13h30 -18h00
Vendredi : 13h30-17h30

Permanences téléphoniques uniquement aux heures d'ouverture